



Vous souhaitez entrer à Saint-Barthélemy
Vous devez remplir cette attestation et la remettre au service chargé du contrôle des
frontières à votre arrivée à Saint-Barthélemy

Je soussigné (e)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

N°de passeport/ CNI : Provenance :

Je déclare sur l'honneur voyager à Saint-Barthélemy pour le motif suivant (**cocher la case**) :

- motif impérieux d'ordre personnel ou familial
(tout document d'état civil démontrant les liens familiaux, acte de décès ...)
- retour au domicile principal
(Justificatif de domicile -de 3 mois)
- motif de santé relevant de l'urgence
(certificat médical ou justificatif de rendez-vous médical)
- motif professionnel ne pouvant être différé
(Justificatif de domicile -de 3 mois, attestation employeur motivant l'urgence, convocation, rendez-vous impérieux)

Précisez les documents fournis pour justifier du motif impérieux :
.....

Précisez si vous avez séjourné au cours des 14 derniers jours dans un autre territoire que la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin ou Saint-Barthélemy. Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) :

Je suis informé(e) que je serai soumis(e) à cette fin à un contrôle par la compagnie de transport et/ou les forces de l'ordre et qu'à tout moment mon accès pourrait se voir refusé en cas d'absence de justificatif ou de production d'un faux, sans préjudice de poursuites pénales complémentaires. Je suis informé(e) que des mesures individuelles d'interdiction peuvent être prononcées en fonction de l'importance du risque de contamination et des circonstances locales. Je m'engage par ailleurs à respecter les mesures de distanciation ainsi que les mesures dites « barrières » telles que le port du masque durant mon voyage.

Je déclare enfin sur l'honneur que (**cocher la case au choix**) :

- Je suis avisé(e) de l'obligation de confinement strict à domicile, pendant une durée de 14 jours à compter de ce jour, cette quatorzaine s'appliquant à tous les passagers qui m'accompagnent, par voie aérienne ou maritime.

OU

- Je consens à un protocole de dépistage et de tests réalisé par le laboratoire Bio Pôle de Saint-Barthélemy, afin de limiter le risque de contamination. Ce protocole consiste en un test PCR et un test de sérologie dans le délai de 24h après mon arrivée et un second test PCR à J+6.

Jusqu'à la réalisation du premier test, je m'engage à rester confiné(e) strictement à mon domicile et à ne pas avoir de contact avec des tiers.

En cas de test négatif à J+24h, je m'engage à ne pas reprendre le travail (sauf le télétravail), à ne pas fréquenter les lieux ouverts au public très fréquentés comme les restaurants, bars, supermarchés, à ne pas scolariser mes enfants.

En cas de second test négatif à J+6, je m'engage à continuer à respecter strictement les gestes barrières. Au moindre symptôme évocateur du Covid19, je consulte mon médecin.

Pour adhérer à ce protocole de dépistage et de tests, je remplis et je conserve l'Autorisation de réalisation de tests ci-après et je prends contact immédiatement avec le laboratoire Bio Pôle pour fixer l'heure du premier test.

OU

- Si l'objet ou la durée de mon séjour à Saint-Barthélemy est incompatible avec le respect de la quatorzaine stricte ou le test de dépistage (rendez-vous médical, convocation, rendez-vous professionnel impérieux...), je m'engage à porter un masque dans tous les lieux ouverts au public ou en présence de tiers quels qu'ils soient. Préciser la durée du séjour, l'objet impérieux du déplacement, la date et l'heure de départ de Saint-Barthélemy :

.....
.....

Pour information : Plateforme d'information et d'orientation de l'agence régionale de santé de 08h à 18h/ 7j/7: 05 90 99 14 74

Adresse complète à Saint-Barthélemy :
.....

Adresse mail :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Fait le à

Signature (représentant légal pour les mineurs)

Autorisation de réalisation de tests de dépistage Covid19 à l'entrée du territoire de Saint-Barthélemy

Ce document doit être impérativement rempli par vous si vous avez consenti au protocole de tests et de dépistage. Il doit être présenté au laboratoire Bio Pôle de Saint-Barthélemy lors du premier test, accompagné du formulaire du laboratoire ci-joint.

Les tests réalisés sur présentation de ce document sont pris en charge par la Sécurité sociale pour les assurés du système social français.

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Genre : H / F

Date de naissance :

ATTENTION : Uniquement sur rendez-vous à la structure mobile de dépistage située rue de Pitea, avant l'entrée du parking de l'Hôtel de la collectivité à Gustavia.

Prenez rendez-vous immédiatement en remplissant la demande à l'adresse suivante :

<https://www.biopoleantilles.fr/covid-19-depistage-par-pcr-du-sars-cov-2/>

Pour plus d'informations, laboratoire Bio Pole Saint-Barthélemy : 05 90 29 75 02

Cadre réservé au service de contrôle des frontières à Saint-Barthélemy

Date